

janvier 2019

Le Niger : stabilité durable ou équilibre précaire ?

Observatoire du monde arabo-musulman
et du Sahel

CHRISTIAN CONNAN

HUGO SADA

SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
1 – UNE STABILISATION PROGRESSIVE.....	5
1.1 – Une lente marche vers la démocratie.....	5
1.2 – La question touarègue : l'apaisement	6
1.3 – Un consensus politique.....	7
2 – LE BILAN HONORABLE DU PRESIDENT ISSOUFOU.....	8
2.1 – Un environnement régional défavorable.....	8
2.1.1 – Une région particulièrement marquée par la pauvreté et l'instabilité	8
2.1.2 – Un terrorisme « importé ».....	8
2.1.3 – Le poids des réfugiés	9
2.2 – L'action du président Issoufou et de son gouvernement	9
2.2.1 – Des efforts pour mettre en place des politiques publiques.....	9
2.2.2 – L'efficacité accrue des forces de sécurité	9
2.2.3 – La politique économique et sociale.....	10
2.3 – Un partenaire fiable de la communauté internationale	11
3 – DES TENDANCES DE LONG TERME INQUIETANTES.....	12
3.1 – Les défis du développement.....	12
3.1.1 – Un retard de développement	12
3.1.2 – Les incertitudes et les nouveaux défis.....	12
3.2 – La grande faiblesse du « capital humain ».....	13
3.3 – La question démographique	13
3.3.1 – Une démographie particulièrement dynamique	13
3.3.2 – Le déni	13
3.3.3 – Les implications sécuritaires : une bombe à retardement	14
3.4 – Une implication croissante des religieux dans la vie politique	14
4 – LES DEFICIENCES STRUCTURELLES DE LA SOCIETE POLITIQUE NIGERIENNE.....	16
4.1 – Un système politique clientéliste.....	16

4.2 – La corruption persistante, obstacle majeur au développement	17
5 – DES CONTRAINTES FORTES.....	18
5.1 – La faiblesse des moyens d'action	18
5.2 – Une dépendance paralysante par rapport aux partenaires au développement	18
6 – 2020, ECHEANCE IMPORTANTE	19
6.1 – L'enjeu pour le Niger	19
6.2 – L'attitude du président Issoufou.....	20
CONCLUSION.....	21

Le Niger : stabilité durable ou équilibre précaire ?

INTRODUCTION

Dans une région qui demeure l'une des plus pauvres du monde, dans laquelle les États constitués lors des indépendances sur le modèle des anciens colonisateurs peinent à asseoir leur légitimité et, de surcroît, voient désormais leur stabilité menacée par des mouvements terroristes, le Niger est généralement considéré comme un pays bien géré, en comparaison de la plupart de ses voisins en tout cas, voire comme un exemple. Et, effectivement, depuis une décennie au moins, les pouvoirs publics peuvent mettre en avant des résultats non négligeables.

Pourtant, l'examen des tendances de long terme (indices de développement, démographie, évolution des rapports entre religion et politique) met en évidence des fragilités inquiétantes, et la société politique, dont la marge de manœuvre est en tout état de cause très restreinte (le pays demeurant très dépendant des bailleurs de fonds), semble mal armée pour y faire face.

Dans ce contexte, l'échéance 2020 (année de la prochaine élection présidentielle) constitue un enjeu important.

I – Une stabilisation progressive

I.1 – Une lente marche vers la démocratie

En quarante-huit ans, depuis son indépendance le 3 août 1960, le Niger a connu quatre coups d'État¹ et le régime actuel est la septième république. La Constitution en vigueur est également la septième.

Trois de ces coups d'État se sont produits depuis la Conférence nationale de 1991 (29 juillet-3 novembre), mise en place après le discours de La Baule du président Mitterrand, et qui avait permis l'instauration de la démocratie et du pluripartisme, et celui de 1999 a été particulièrement spectaculaire, puisque le chef de l'État, le colonel Baré, a été assassiné.

¹ En 1974, 1996, 1999 et 2010.

Pourtant, depuis la Conférence nationale, la tendance longue est celle d'une lente progression vers la stabilité institutionnelle et la démocratie. Le pays a connu en 1995 une première alternance². Les militaires auteurs des deux derniers coups d'État ont respecté leurs promesses d'organiser rapidement des élections afin de rendre le pouvoir aux civils³. L'élection de 2010 a débouché sur une nouvelle alternance démocratique.

En décembre 2015, quelques militaires ont éprouvé la tentation de préparer un nouveau coup de force. Leur tentative a cependant été déjouée et il est apparu qu'ils formaient un petit groupe peu nombreux et guère représentatif, dont l'action était vouée à l'échec.

1.2 – La question touarègue : l'apaisement

Le Niger a connu, comme le Mali voisin, plusieurs rébellions touarègues⁴.

Néanmoins, cette question ne présente pas la même acuité qu'au Mali, et paraît aujourd'hui largement désamorcée.

Cela tient sans doute en partie au fait que les Touaregs sont plus nombreux (environ 10 % de la population, contre moins de 2 % au Mali) et mieux répartis sur presque l'ensemble du territoire, ce qui donne moins prise aux revendications sécessionnistes⁵.

Mais l'approche des autorités et les mesures qu'elles ont prises ont efficacement contribué à l'apaisement :

- ➔ d'une manière générale, le système institutionnel nigérien accorde une place aux notables traditionnels, considérés comme des acteurs sociaux incontournables.

² Certes dans la difficulté, mais suite à une élection : le Premier ministre ayant été renversé par la majorité parlementaire, le président de la République avait dissous l'Assemblée nationale et les nouvelles élections avaient confirmé la victoire de l'opposition.

³ Après une transition de neuf mois en 1999 et de onze mois en 2010. Le coup d'État de 2010 avait, d'ailleurs, pour objectif d'empêcher une dérive autocratique : il s'agissait d'éviter que l'intention manifestée par le président Tandja d'effectuer un troisième mandat (que ne permettait pas la Constitution) ne débouche sur une impasse institutionnelle et le chaos. Dans un contexte social très difficile (le pays connaissait une véritable famine), le président avait dissous l'Assemblée nationale, un référendum sur la modification de la Constitution (qui avait entériné la possibilité d'un troisième mandat, conformément à ses vœux) avait été annulé par la Cour constitutionnelle et celle-ci avait été dissoute par le Président. Les militaires, conduits par le commandant Salou Djibo, renversèrent le président Tandja le 18 février 2010, puis organisèrent en janvier 2011 une élection présidentielle, qui déboucha sur l'élection du président Issoufou et le rétablissement de l'ordre constitutionnel.

⁴ La première rébellion touarègue survint pendant la période coloniale (1916-1917). Le Niger indépendant a connu deux périodes de rébellions : 1990-1996, puis 2007-2009 (concomitantes avec des rébellions touarègues au Mali – étant entendu qu'au Mali des rébellions touarègues ont également eu lieu en 1962-64, 2006, puis 2012).

⁵ Alors qu'au Mali leur concentration dans certaines régions du Nord légitime aux yeux de certains de leurs responsables des revendications sécessionnistes (indépendance de l'Azawad, mythe fantasmé plutôt que concept historico-géographique réellement fondé).

nables. Il existe un statut de la chefferie traditionnelle, qui collabore au recouvrement des taxes et impôts et règle selon la coutume nombre de conflits de terres ;

- une réelle attention a été portée à la nomination d'un nombre significatif de Touaregs à des postes publics importants⁶⁷.

1.3 – *Un consensus politique*

Parmi les forces politiques qui comptent, la démocratie et l'économie de marché font consensus.

Aucune force politique, aucune organisation de la société civile, aucun leader religieux ne remet aujourd'hui en cause la légitimité de l'État.

La nature de celui-ci n'est, à l'heure actuelle, pas non plus contestée. Fondamentalement, l'État nigérien est, depuis sa fondation à l'indépendance, un État laïc. Lors de la Conférence nationale de 1991, qui avait inauguré la liberté d'expression, le principe de laïcité avait été contesté, et, en 1992, durant la phase préparatoire de la nouvelle constitution, un *Mémoire* adressé au chef de l'État demandait la « *suppression pure et simple de la laïcité des textes fondamentaux* ». Les chrétiens, qui tenaient au maintien de la notion, protestèrent contre cette éventualité. En définitive, le terme « *laïcité* » de l'État fut remplacé par l'expression « *non confessionnalité* ». Depuis lors, ce combat de principe contre la laïcité n'a pas repris, même si les immixtions du religieux dans le champ politique sont de plus en plus manifestes (*cf. ci-après*).

L'article 8 de la Constitution en vigueur (adoptée en 2010) affirme son respect pour toutes les croyances et assure l'égalité devant la loi sans distinction de religion. L'article 9 dispose que « *les partis politiques à caractère ethnique, régionaliste ou religieux sont interdits. Aucun parti ne saurait être créé dans le but de promouvoir une ethnie, une région ou une religion, sous peine de sanctions prévues par la loi* ». Il est à noter que les groupes religieux doivent s'inscrire auprès des autorités.

⁶ Jusqu'au Premier ministre, Brigi Rafini, en fonction depuis le 7 avril 2011.

⁷ Dans la période récente, une décision conjoncturelle importante mérite également d'être signalée : lorsqu'en 2011, après la chute de Kadhafi, les Touaregs enrôlés dans son armée sont rentrés au pays, les Touaregs nigériens ont été désarmés au moment où ils passaient la frontière, alors que les Touaregs maliens sont rentrés avec leurs armes et les ont fournis au MNLA indépendantiste qui venait de se former en unités constituées (telles qu'elles existaient dans l'armée de Kadhafi).

2 – Le bilan honorable du président Issoufou

Élu le 12 mars 2011, le président Issoufou a été réélu le 20 mars 2016. Son bilan est, certes, en demi-teinte. Et, au Niger, les critiques sont nombreuses.

Une action volontariste a pourtant été menée, dans un contexte régional défavorable, et a permis d'obtenir un certain nombre de résultats.

2.1 – *Un environnement régional défavorable*

2.1.1 – *Une région particulièrement marquée par la pauvreté et l'instabilité*

Le Niger, dont le territoire (1 267 000 km²) est à peu près deux fois et demie plus vaste que celui la France, a 5 697 km de frontières avec sept voisins⁸, dont trois au moins (Nigéria, Libye et Mali) sont actuellement sources d'instabilité.

La grande faiblesse des États et l'extrême pauvreté (les cinq pays du G5 Sahel font partie de la catégorie des PMA et figurent même parmi les plus pauvres de ces PMA) constituent un « terreau » favorable aux entreprises de déstabilisation.

2.1.2 – *Un terrorisme « importé »*

Les premières attaques suicides qui ont frappé le Niger en 2013 ont été menées depuis le Mali⁹ et, depuis lors, le pays a été régulièrement la cible d'attentats. Ces derniers mois encore, Boko Haram a mené des opérations en juin à Diffa, ville du sud-est très proche de la frontière nigériane¹⁰, puis, le 21 novembre, dans la même région, contre une implantation de la société française Foralco¹¹.

Si l'on excepte les événements de janvier 2015¹², ces attentats ont été perpétrés par des groupes venus des pays voisins.

⁸ 1 497 km avec le Nigéria, 1 175 km avec le Tchad, 354 km avec la Libye, 956 km avec l'Algérie, 821 km avec le Mali, 628 km avec le Burkina Faso, 266 km avec le Bénin.

⁹ Le 23 mai 2013, des combattants du MUJAO malien venus de Libye ont attaqué à Agadez un camp militaire nigérien (20 soldats nigériens ont été tués et 16 blessés dans les combats, qui ont duré plus de 24 heures, menés avec le renfort des Forces spéciales françaises) et à Arlit un centre minier d'Areva (faisant un mort et 50 blessés).

¹⁰ Trois attaques kamikazes simultanées ont fait 10 morts et des blessés.

¹¹ Le bilan a été de 10 morts et 37 blessés (tous employés nigériens).

¹² Cf. ci-après l'analyse des graves incidents survenus après la participation du Président Issoufou à la grande manifestation organisée à Paris après l'attentat contre Charlie hebdo.

2.1.3 – Le poids des réfugiés

Depuis 2011, le Niger accueille environ 200 000 réfugiés, qui ont fui la Côte d'Ivoire déchirée par une guerre civile ou la Libye en crise¹³.

2.2 – **L'action du président Issoufou et de son gouvernement**

2.2.1 – Des efforts pour mettre en place des politiques publiques

Le gouvernement a adopté une *Stratégie de développement durable et de croissance inclusive* à l'horizon 2035¹⁴, préparée en liaison avec la Banque mondiale. Il existe un *Programme économique et financier 2017-2021*. Il convient, certes, de ne pas attacher une importance excessive à ces documents, qui demeurent trop généraux pour avoir une efficacité opérationnelle. Au moins témoignent-ils d'une volonté de réflexion prospective et d'une intention de prendre les choses en main que l'on ne retrouve pas dans tous les pays de la région.

2.2.2 – L'efficacité accrue des forces de sécurité

Depuis 2015, l'armée de Terre a beaucoup recruté, 2 000 hommes par an, portant ses effectifs à 15 000, auxquels s'ajoutent 5 000 gendarmes et environ 7 000 membres de la garde nationale.

Un effort a également été fait pour doter l'armée de matériels plus adaptés. Elle dispose même d'un minimum de moyens aériens – même s'ils demeurent évidemment très insuffisants (faiblesse traditionnelle des armées de pays pauvres).

L'attention a également porté sur l'entraînement¹⁵ et l'organisation des forces (unités mobiles), ainsi que l'organisation de la chaîne de commandement.

Un effort budgétaire important a été consenti pour permettre ces améliorations capacitaires. Près de 15 % du budget national est consacré à l'effort de défense et de sécurité.

La professionnalisation de l'armée nigérienne est reconnue par ses pairs de la région comme par les observateurs internationaux, et l'armée bénéficie d'une bonne considération et du respect des Nigériens (selon certains sondages, 92 % d'entre eux lui accordent leur confiance – comme ils l'accordent, à 86 %, à la police).

¹³ Beaucoup d'entre eux, il est vrai, sont des Nigériens qui avaient trouvé du travail dans ces deux pays. Leur accueil n'en représente pas moins une charge non négligeable pour un pays de 22 millions d'habitants qui est l'un des plus pauvres du monde.

¹⁴ Qui succède à une *Stratégie de développement et de sécurité des zones sahélo-sahariennes* qui avait été élaborée en octobre 2012.

¹⁵ Avec l'aide de la France, des États-Unis, mais aussi de l'Algérie, ainsi que du Maroc.

Les résultats de cette politique ne sont pas négligeables, puisque, contrairement à plusieurs de ses voisins, le Niger est parvenu à maintenir sa stabilité dans l'environnement défavorable précédemment décrit¹⁶.

Le pays, comme il a été dit, n'est pas en lui-même un foyer terroriste. Les tentatives de Boko Haram pour s'implanter dans les régions frontalières du Nigéria, en particulier dans la région de Diffa, ne rencontrent que des succès limités.

D'aucuns considèrent que le pouvoir nigérien aurait passé avec certains groupes armés des accords comparables à ceux que les autorités mauritaniennes sont soupçonnées d'avoir conclus. Il est, en tout cas, probable que la proximité de certains cercles proches des pouvoirs avec les trafiquants de toutes engeances (trafics de drogues, de cigarettes, de migrants, etc.) contribue à nourrir les services de renseignement.

Il serait néanmoins injuste de nier que les efforts accomplis pour renforcer l'armée nigérienne ont produit des résultats tangibles et que la Force conjointe constituée avec le Nigéria et le Cameroun permet de porter des coups efficaces à Boko Haram et de contenir la menace qu'il constitue pour le Niger.

La lutte contre le terrorisme, par ailleurs, ne se limite pas à la politique sécuritaire. C'est ainsi que le gouvernement a mis en place fin 2016 des stages de déradicalisation, notamment dans les régions proches du Nigéria, qui s'adressent à des « repentis » de Boko Haram amnistiés¹⁷. Si ce programme souffre évidemment d'un manque de moyens et ne touche qu'un nombre restreint d'ex-combattants (150), il n'en constitue pas moins une initiative intéressante et qui mérite d'être encouragée. Surtout, dans les régions les plus vulnérables (celles qui sont frontalières du Nigéria), le gouvernement a su mobiliser les autorités locales et la société civile pour faire contrepoids aux tentatives de recrutement de Boko Haram, qui recueillent moins de succès que ce que l'on pouvait craindre.

2.2.3 – La politique économique et sociale

L'effort financier consenti pour améliorer les capacités sécuritaires n'a pas empêché le gouvernement d'agir dans deux autres domaines importants au moins :

- ➔ l'éducation. Les dépenses éducatives représentent 21 % des dépenses publiques, chiffre nettement supérieur à la moyenne de l'Afrique subsaharienne. C'est ainsi que 15 000 classes ont été construites ;

¹⁶ Alors que, dans les mois qui ont suivi l'arrivée au pouvoir du président Issoufou, la Libye semblait dans la guerre civile et le chaos, puis le Mali, la République Centrafricaine et le Burkina Faso étaient en proie à des séismes politiques de grande envergure.

¹⁷ Des rebelles repentis sont accueillis dans des camps où ils reçoivent une assistance psychologique et bénéficient d'une formation destinée à faciliter leur réinsertion sur le marché du travail.

- ➔ les infrastructures : bitumage de 2 400 km de routes, modernisation de l'aéroport de Niamey et d'autres équipements de la capitale, construction de nouvelles centrales électriques, d'un barrage hydroélectrique, électrification programmée de 1 000 localités, etc.

Quant aux indicateurs globaux, ils sont satisfaisants : la croissance moyenne a été d'environ 5 % par an au cours des dernières années et la dette publique demeure dans des limites raisonnables (37 %), même si elle est en augmentation depuis deux ans.

À plusieurs reprises ces dernières années, du reste, le FMI a décerné des éloges aux autorités nigériennes pour leur politique économique et financière.

2.3 – Un partenaire fiable de la communauté internationale

Le Niger est fortement engagé dans la coopération régionale pour lutter contre le terrorisme. Il est présent dans le CEMOC¹⁸ de Tamanrasset depuis sa création en 2010, il participe à la lutte contre Boko Haram dans le cadre de la FMM¹⁹, met 850 hommes à la disposition de la MINUSMA, participe au processus de Nouakchott et fournit deux bataillons à la Force conjointe du G5 Sahel, et il est partie prenante depuis janvier 2017 à la réactivation de l'ALG (Autorité du Liptako Gourma). Il a manifesté sa disponibilité à participer à la CARIC²⁰.

Le Niger, par ailleurs, coopère de manière confiante avec l'Union européenne et les pays membres pour tenter de réduire et gérer les flux de migrants qui transitent à travers le Sahara en direction de l'Europe.

¹⁸ Comité d'État-Major Opérationnel Conjoint, structure créée sous l'égide de l'Algérie en vue de lutter contre les groupes terroristes dans la région. Outre l'Algérie, la Mauritanie, le Mali et le Niger sont associés au CEMOC.

¹⁹ Force Mixte Multilatérale, créée par la CBLT (Communauté du Bassin du Lac Tchad), à laquelle participent le Nigéria, le Niger, le Tchad, le Cameroun et le Bénin.

²⁰ Capacité Africaine de Réaction Immédiate aux Crises.

3 – Des tendances de long terme inquiétantes

3.1 – Les défis du développement

3.1.1 – Un retard de développement

Même en comparaison de leurs voisins du Sahel et *a fortiori* des autres pays de l'Afrique subsaharienne, les indicateurs économiques et les indices de développement du Niger sont très médiocres.

Le PIB par habitant (classement de la Banque mondiale) est de 378 dollars, contre 670 au Burkina Faso et au Tchad, 824 au Mali, 1 136 en Mauritanie et 1 968 au Tchad.

Pour l'indice de développement humain (IDH) du PNUD, qui classe 200 pays, le Niger se situe en dernière position. Un enfant de moins de cinq ans sur deux souffre de sous-nutrition chronique.

L'économie repose encore très largement sur l'agriculture et l'élevage, qui font vivre aujourd'hui encore 75 % de la population. Mais l'agriculture reste une agriculture de subsistance, aux rendements très faibles (deux tiers seulement de la moyenne régionale), et l'élevage demeure également un élevage extensif très traditionnel.

Le secteur informel fournit, en dehors de la fonction publique, la très grande majorité des emplois.

3.1.2 – Les incertitudes et les nouveaux défis

Le secteur minier est très prometteur. La quasi-totalité des investissements étrangers lui est destinée. Mais, outre qu'il est peu pourvoyeur d'emplois, la situation sécuritaire n'est pas incitatrice pour les investisseurs étrangers, seuls susceptibles d'apporter les capitaux et compétences nécessaires.

À l'heure actuelle, en outre, la situation sécuritaire décourage la recherche de nouveaux gisements. En outre, une interrogation sérieuse pèse sur l'avenir de la principale ressource minière, à savoir l'uranium. Areva a renoncé à valoriser le site d'Imouraren et, s'il est encore difficile d'évaluer les conséquences du développement des énergies renouvelables pour la construction de nouvelles centrales nucléaires dans le monde, il y a tout lieu de penser que la demande d'uranium n'est pas appelée à croître comme on pouvait le penser il y a quelques années encore.

On sait, par ailleurs, que la région sahélienne fera partie des régions qui souffriront le plus du changement climatique, parce que celui-ci y sera particulièrement prononcé, et parce que le secteur agropastoral au Sahel est très sensible à la pluviométrie.

3.2 – *La grande faiblesse du « capital humain »*

Le taux de scolarisation à l'école primaire est de seulement 33 % (contre 80 % pour l'ensemble de l'Afrique subsaharienne). 19 % seulement des Nigériens âgés de plus de 15 ans savent lire et écrire (27 % chez les moins de 15 ans), contre 35 % des Maliens, 36 % des Burkinabés, 40 % des Tchadiens et 52 % des Mauritaniens²¹.

On note également une grande différence entre les taux d'alphabétisation des hommes (27 % chez les adultes) et des femmes (11 %).

Par ailleurs, l'enseignement professionnel est gravement insuffisant, alors que de nombreuses formations universitaires sont déconnectées du marché du travail.

3.3 – *La question démographique*

3.3.1 – *Une démographie particulièrement dynamique*

Le Sahel est l'une des dernières régions du monde, voire la dernière, à n'avoir pas amorcé sa transition démographique et, même au sein de l'ensemble sahélien, le Niger se distingue par une démographie particulièrement dynamique, avec un taux de natalité de plus de 7 enfants par femme, taux le plus élevé au monde²². Un Nigérien sur deux a moins de 15 ans et deux sur trois ont moins de 25 ans. Chaque année, plus de 250 000 jeunes arrivent sur le marché du travail, alors que le secteur formel ne crée que quelques dizaines de milliers d'emplois.

En 1960, le pays comptait 3,3 millions d'habitants. On en dénombre aujourd'hui 20 millions, et, si le rythme actuel d'accroissement se maintient, le pays comptera 41 millions d'habitants en 2035 (650 000 jeunes arrivant chaque année sur le marché du travail) et 90 millions en 2050.

3.3.2 – *Le déni*

Comme la plupart des Africains, la majorité des Nigériens considère que le dynamisme de la démographie constitue pour le développement du pays un atout et s'offusque lorsque les partenaires au développement s'en inquiètent et préconisent une politique de contrôle des naissances.

Force est de constater que cette attitude relève du déni. Si, effectivement, l'accroissement et la jeunesse d'une population peuvent être des facteurs de développement, cela

²¹ Et 58 % des Sénégalais, par exemple (et 63 % pour l'ensemble de l'Afrique subsaharienne).

²² Dans les autres pays du Sahel ou au Nigeria, ce taux est compris entre 5 et 6. En France, il est inférieur à 2.

implique que le pays concerné soit en mesure de procéder à des investissements suffisants pour valoriser ce potentiel (dépenses d'éducation, de formation professionnelle, investissements créateurs d'emplois, etc.). Il est clair que cela ne saurait être le cas au Niger dans les deux ou trois prochaines décennies, compte tenu des capacités budgétaires de l'État, de la faible appétence des investisseurs étrangers pour l'économie nigérienne et de l'immensité des problèmes auxquels doivent faire face les autorités.

3.3.3 – Les implications sécuritaires : une bombe à retardement

Il n'est pas excessif d'affirmer qu'à elle seule cette discordance entre les besoins générés par le dynamisme de la démographie et la capacité d'investissement représente, à l'horizon d'une ou deux décennies, une bombe à retardement, porteuse de germes d'instabilité et lourde d'implications sécuritaires, dans la mesure où elle est de nature à créer, au sein d'une jeunesse dépourvue de toute perspective, un terreau favorable à l'émergence de mouvements terroristes.

3.4 – **Une implication croissante des religieux dans la vie politique**

Jusqu'à présent, les religions en général, et l'islam en particulier, n'ont jamais constitué une source d'instabilité ni engendré un climat de violence nuisible au développement du pays.

L'islam est la religion hégémonique au Niger, puisque 98 % des Nigériens se reconnaissent comme musulmans. Pourtant, beaucoup d'entre eux continuent à pratiquer également les cultes polythéistes traditionnels. La cohabitation a toujours été pacifique. Elle l'a également été avec le christianisme depuis l'introduction de celui-ci dans la décennie 1920-1930.

Les graves événements des 16 et 17 janvier 2015²³, durant lesquels les chrétiens et les intérêts français avaient été particulièrement visés, sont toutefois l'indice des changements intervenus au cours des dernières décennies au sein de l'islam nigérien :

- ➔ comme dans tous les pays de la région, le wahhabisme n'a cessé de progresser au détriment de l'islam traditionnel. Les nombreuses médersas et écoles coraniques financées par les pays du Golfe expliquent ce phénomène ;
- ➔ parallèlement, les immixtions du religieux dans le champ politique ont été de plus en plus manifestes.

²³ En protestation contre la participation du président Issoufou à la grande manifestation organisée le 11 janvier 2015 à Paris après l'attentat ayant visé *Charlie hebdo*, les violences déchaînées à Niamey et dans plusieurs autres villes du pays s'étaient traduites par un lourd bilan : 10 morts, 177 blessés, églises saccagées, ainsi que 40 débits de boisson, des habitations privées et des hôtels, et 22 véhicules brûlés. Le Centre culturel français de Zinder avait été visé ainsi que les locaux de deux sociétés privées françaises : le PMU Niger et Orange Niger.

Il est vrai que, malgré la laïcité affirmée de l'État, l'action des pouvoirs publics était depuis longtemps influencée par les sollicitations de la mouvance musulmane ; c'est ainsi que l'État a, par des aides financières, directement participé au développement de l'enseignement en arabe, ainsi qu'à l'action des associations islamiques, et qu'il contribue au financement du pèlerinage annuel à La Mecque. Il a même accepté la transformation des fêtes musulmanes en fêtes officielles et admis que la lecture de versets coraniques marque le début et la fin des émissions de la radio nationale, ainsi que de certaines cérémonies officielles.

Mais la période récente a été marquée par un net changement dans l'attitude des leaders religieux, qui expriment désormais ouvertement, à travers des prêches publics et des interventions dans les médias, leurs opinions sur des questions directement politiques. Ils critiquent vigoureusement les décisions des autorités dont ils estiment l'esprit contraire aux principes islamiques et, parfois même, ils recourent pour les contester à des manifestations qui peuvent être violentes²⁴.

On constate aussi qu'au-delà des cercles militants, de nombreux musulmans regrettent que l'État n'agisse pas davantage contre ce qu'ils considèrent comme une dépravation des mœurs ou pour la défense des valeurs traditionnelles (qui se trouvent être celles de l'islam), qu'ils jugent remises en cause par les messages véhiculés par les grands médias, publics comme privés, fortement marqués par le sceau des valeurs étrangères (occidentales tout particulièrement).

On ne peut également qu'être frappé par l'accroissement très important, en particulier dans les zones rurales, du nombre de femmes qui portent le voile.

En fait, les élites sont considérées par beaucoup de Nigériens, à la fois, comme trop occidentalisées²⁵ et comme corrompues. Face à ce fossé qui s'est creusé entre les élites et le peuple, l'islam est la voie de ce que l'on pourrait appeler un « réarmement moral ».

Dans les années qui viennent, il est peu probable que ces évolutions se traduisent par l'irruption sur la scène politique de partis religieux (sur le modèle, par exemple des Frères musulmans). Éviter une telle irruption à moyen terme implique toutefois, d'une part que l'État nigérien et ses partenaires poursuivent et amplifient les efforts entrepris pour combattre les sources d'insécurité, d'autre part que le pays réalise des progrès

²⁴ Les plus importantes demeurent toutefois à ce jour les deux premières, qui eurent lieu respectivement :

- en 1999 : manifestation en réaction à la tentative de promulgation d'un nouveau Code de la famille et à la ratification de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) ;
- en novembre 2000 : manifestation à l'occasion de la tenue à Niamey du Festival de la mode africaine (FIMA).

²⁵ Cette perception s'accompagne, au demeurant, de la montée de sentiments antifrçais, que l'on peut aussi observer dans d'autres pays d'Afrique subsaharienne, mais qui est probablement plus marquée au Niger.

significatifs dans la voie du développement, tant le retard de développement précédemment analysé constitue un terrain favorable à toutes les entreprises de déstabilisation.

En tout état de cause, il convient de s'attendre à ce que les pressions des milieux religieux pour freiner certaines évolutions sociétales ou imposer des pratiques conformes à leurs dogmes se fassent plus fortes et connaissent un succès croissant.

4 – Les déficiences structurelles de la société politique nigérienne

On constate que les défis auxquels est confronté le Niger sont gigantesques. La croissance moyenne de l'économie nigérienne depuis 2005, qui a été de 5,5 % par an, performance honorable²⁶, n'en est pas moins très en deçà de ce qui serait nécessaire pour résoudre les problèmes de développement précédemment évoqués et pour faire face aux exigences de la croissance démographique²⁷. Un « changement de braquet » est nécessaire.

Or, la classe politique nigérienne n'est pas à la hauteur de ces enjeux, de sorte que c'est également un changement de paradigmes qui s'imposerait.

4.1 – Un système politique clientéliste

On dénombre une centaine de partis qui, pour la plupart, sont davantage des réseaux clientélistes que des partis au sens où nous l'entendons. Quatre ou cinq seulement ont une existence significative, en termes d'effectifs et de présence sur le territoire national comme pour ce qui est de l'orientation politique.

Le MNSD²⁸, héritier du parti unique²⁹, est le mieux structuré. Il est représenté dans l'ensemble des régions. Sa culture politique, fruit de son histoire de parti État, se caractérise par un certain attachement à une culture étatique centralisatrice (se traduisant, chez un certain nombre de militants, par la conviction qu'un « homme fort » serait utile

²⁶ De 1960 à 2004, la croissance annuelle moyenne s'établissait à seulement 1,2%.

²⁷ D'autant que cette performance n'a pas été due seulement à une meilleure gestion, mais aussi à deux facteurs favorables aléatoires : une bonne pluviométrie globale et une forte augmentation de la demande mondiale en matières premières (et subséquemment de leur prix).

²⁸ Mouvement National pour la Société du Développement.

²⁹ Le pluralisme a été instauré à la suite de la Conférence nationale convoquée en 1991, suite au discours de La Baule du président Mitterrand.

aux pays), qui toutefois s'efface progressivement avec le temps. Le PNDS³⁰ du président Issoufou, membre de l'Internationale socialiste, est celui qui entend affirmer une orientation idéologique marquée, celle d'un socialisme réformiste, mais cette identité affichée se dissout largement dans un contexte culturel très différent de celui qui a vu naître en Europe l'idéologie socialiste.

En tout état de cause, aucun parti n'est en mesure de réunir à lui seul une majorité³¹. Pour former un gouvernement, des alliances sont donc nécessaires.

Or, même entre ces partis disposant d'une certaine existence, les alliances se font et se défont en fonction de considérations largement opportunistes, les prébendes que permet d'octroyer la participation au pouvoir jouant à cet égard un rôle essentiel³².

Les citoyens nigériens, au demeurant, ne croient guère en leur classe politique, toutes tendances confondues. Ce qu'ils attendraient de leurs dirigeants, davantage encore peut-être que des avancées sociales (pourtant ô combien indispensables dans ce PMA parmi les plus pauvres du monde), c'est l'exemplarité dans le comportement, le souci de la justice sociale et la volonté d'instaurer un système judiciaire digne d'un État de droit.

Ce qui n'empêche pas de nombreux électeurs peu instruits, en particulier dans les campagnes, de participer au « système » en accordant leur vote sur la base de la fidélité à un individu, stimulée par des avantages concrets.

4.2 – **La corruption persistante, obstacle majeur au développement**

À son arrivée au pouvoir, le président Issoufou avait affirmé son intention de lutter contre la corruption et avait créé deux instances à cet effet : le *Bureau information-réclamation*, destiné à lutter contre la corruption dans l'appareil judiciaire, et la HALCIA³³, que les citoyens peuvent saisir en appelant un numéro vert pour signaler les cas de corruption dans les services publics.

³⁰ Parti Nigérien pour la Démocratie et le Socialisme.

³¹ Le parti le mieux représenté à l'Assemblée nationale, le PNDS du président Issoufou, y dispose de 75 sièges (sur 171).

³² C'est ainsi que Hama Amadou, principal opposant au président Issoufou lors de la campagne électorale de 2016, lui avait apporté un soutien probablement décisif lors de sa première élection en 2011. Inversement, Seyni Oumarou, chef du MNSD, principal parti d'opposition pendant la législature précédente, a rejoint la majorité présidentielle après l'élection de 2016.

³³ Haute Autorité de Lutte contre la Corruption et Infractions Assimilées.

Les résultats en la matière, toutefois, sont pour le moins modestes. Les mesures prises, en tout cas, n'ont pas suffi à changer la donne, et le problème demeure, pour les Nigériens, lancinant³⁴.

Il est vrai que, en cette matière, le Niger est plutôt moins mal classé que les autres pays de la région³⁵.

L'ampleur de la corruption est néanmoins telle qu'elle représente un obstacle quasi dirimant au développement.

5 – Des contraintes fortes

Force est également de reconnaître que les autorités nigériennes, quelles qu'elles soient et quels que soient leurs desseins, voient leurs marges de manœuvre réduite à la fois par la faiblesse des « outils » à leur disposition et par leur dépendance aux bailleurs de fonds.

5.1 – *La faiblesse des moyens d'action*

Les administrations nigériennes ne constituent pas un outil adapté à la mise en place des politiques nouvelles qu'appelleraient les défis qui ont été décrits.

Elles souffrent de la faiblesse de leurs effectifs, d'une gestion clientéliste des nominations, de l'insuffisance des formations initiales et de l'absence de formation continue. Elles sont en outre largement absentes de parties entières du territoire.

5.2 – *Une dépendance paralysante par rapport aux partenaires au développement*

Un chiffre suffit à faire toucher du doigt cette dépendance : alors que le PIB nigérien est d'environ 7,2 milliards d'euros, et le budget de l'État d'environ 3 milliards d'euros³⁶, l'aide au développement dont bénéficie le Niger est d'environ 1 milliard d'euros.

³⁴ La faveur dont jouit rétrospectivement dans l'opinion l'ancien président Kountché est révélatrice à cet égard. Parvenu au pouvoir en 1974 par un coup d'État militaire, il ne le quitta qu'à sa mort en 1987. Son régime, de l'avis général, n'était ni moins ni davantage corrompu que ceux qui l'ont précédé et suivi, mais lui-même avait la réputation d'être intègre à titre personnel.

³⁵ Dans le classement 2017 de Transparency international, le Niger figure en 112^{ème} position (sur 180 pays), derrière le Burkina Faso (74^{ème}), mais devant le Mali (122^{ème}), le Nigéria (148^{ème}), le Tchad (165^{ème}) et la Libye (171^{ème}).

³⁶ Contre plus de 300 milliards pour le budget français.

6 – 2020, échéance importante

En 2019 et 2020 auront lieu les élections municipales, puis régionales et, enfin, l'élection présidentielle.

La classe politique nigérienne a d'ores et déjà les yeux rivés sur cette dernière. De fait, il s'agira d'une élection particulièrement importante.

6.1 – L'enjeu pour le Niger

Au Niger, comme dans beaucoup de pays africains, chaque échéance électorale demeure une épreuve. Celle de 2020 aura, en outre, une importance particulière.

Certes, il convient de ne pas nourrir d'illusions : quel qu'en soit le résultat, cette élection ne débouchera pas sur le changement de paradigmes qui serait indispensable pour engager le pays sur la voie du développement, et par conséquent d'une stabilité et d'une sécurité durables. Comme l'ont montré les analyses qui précèdent, la politique suivie ne sera guère différente de celle qui a été appliquée ces dernières années, faute d'une différenciation politique réelle entre les forces politiques et d'une marge de manœuvre suffisante par rapport aux bailleurs de fonds.

Néanmoins, il est essentiel que les prochaines élections – et singulièrement l'élection présidentielle – se passent dans de bonnes conditions et que le résultat soit généralement accepté.

S'il en est ainsi, il est permis d'espérer que l'option démocratique s'enracinera définitivement, et le pays continuera à contribuer activement au rétablissement de la sécurité régionale.

En revanche, une élection contestée, débouchant sur des incidents sérieux, signifierait un retour en arrière aux conséquences imprévisibles pour le pays³⁷. A tout le moins, des années précieuses seraient perdues dans la « bataille du développement ».

³⁷ L'exemple malien est significatif de la rapidité avec laquelle la situation peut se dégrader dans des États faibles souffrant du sous-développement. À la fin des années 1990, ce pays passait pour un modèle de stabilité dans la démocratie... à juste titre à l'époque (sans doute, d'ailleurs, ses institutions étaient-elles alors mieux établies que ne le sont actuellement celles du Niger).

6.2 – L'attitude du président Issoufou

L'attitude du président Issoufou sera essentielle. Nombre de Nigériens craignent qu'il n'entende effectuer un troisième mandat, ce que la Constitution ne permet pas. Pourtant, il a déclaré qu'il n'en avait pas l'intention. Il semble, d'ailleurs, qu'il ait déjà choisi de demander à son parti de soutenir la candidature de Mohamed Bazoum, Ministre d'État³⁸, et l'un de ses deux principaux « lieutenants » (l'autre étant le ministre des Finances, Hassoumi Massoudou, par ailleurs Secrétaire général du PNDS, parti présidentiel). La candidature de Mohamed Bazoum pourrait être officialisée dès le début de l'année 2019.

L'homme serait à la mesure du poste. Beaucoup de Nigériens considèrent cependant qu'il ne pourrait pas être élu en raison de son origine ethnique (il est usuellement désigné comme « l'Arabe »)³⁹. On peut pourtant penser que, si le président Issoufou adoube Mohamed Bazoum, ce sera après avoir bien soupesé tous les arguments et, sans doute, en estimant que, au Niger comme dans d'autres pays de la région, une utilisation optimale des moyens du pouvoir peut permettre de compenser certains handicaps...

En tout cas, une clarification précoce concernant la personnalité qui incarnera le parti présidentiel en 2020 serait bienvenue, évitant les polémiques inutiles, ainsi que d'éventuelles luttes de clans au sein du parti.

La manière dont le président Issoufou et son gouvernement organiseront les élections sera ensuite déterminante. Le déroulement de la campagne électorale de 2016, l'emprisonnement pour des motifs contestables du principal opposant, Hama Amadou, contraint de faire campagne depuis sa cellule⁴⁰, la répression des opposants qui refusaient d'admettre le résultat⁴¹ ont suscité des interrogations : ces incidents ne trahissaient-ils pas une certaine tentation autoritaire du chef de l'État, dès lors que son pouvoir paraissait pouvoir être contesté ? Les manifestations qu'a connues le pays ces derniers mois sont révélatrices d'un malaise social et donnent à penser qu'en cas d'incidents sérieux en 2020 la situation pourrait rapidement devenir explosive. Or, la manière dont certains des meneurs ont été traités ne constitue pas un bon signal⁴².

³⁸ Son titre complet (ministre d'État, ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique, de la Décentralisation et des Affaires Coutumières et Religieuses) exprime bien l'étendue de ses prérogatives.

³⁹ Même si les clivages ethniques ne sont guère prégnants au Niger, il est assez généralement admis que, pour la magistrature suprême, beaucoup d'électeurs se refuseraient à donner leur voix à un Arabe ou un Touareg.

⁴⁰ Le pouvoir affirmait qu'il était impliqué dans un trafic d'enfants (une trentaine d'enfants achetés puis revendus à des couples riches).

⁴¹ En 2016, l'opposition estimait avoir gagné les élections et refusait par conséquent de reconnaître les résultats proclamés. L'opposition a appelé à des manifestations, qui ont donné lieu à des arrestations contestées.

⁴² En octobre 2017, puis en janvier 2018, plusieurs vagues d'arrestations ont successivement ciblé une trentaine de participants à des rassemblements interdits protestant, à l'occasion de « Journées d'action citoyenne », contre la loi de finances 2018, qui prévoyait des exonérations fiscales pour les multinationales,

CONCLUSION

L'élection présidentielle de 2020 au Niger ne sera pas importante seulement pour les Nigériens. Elle le sera également pour leurs voisins et pour les partenaires au développement du Niger.

Si l'élection présidentielle se passait mal, il y aurait tout lieu de craindre, non seulement que le pays ne soit plus en mesure de contribuer efficacement à la lutte contre le terrorisme, mais qu'il devienne lui-même un facteur d'instabilité.

En revanche, un déroulement favorable – qui, cela étant, paraît à l'heure actuelle l'hypothèse la plus probable – assurerait que le Niger demeure un partenaire fiable dans la lutte contre le terrorisme et dans l'approfondissement de la coopération régionale⁴³.

tout en instituant de nouvelles taxes sur des produits de première nécessité. La plupart des personnes incarcérées ont été libérées depuis lors.

⁴³ Même s'il convient d'avoir à l'esprit que la présence militaire étrangère – en particulier, évidemment, celle de l'ancien colonisateur français – suscite le mécontentement d'une partie croissante de la population. Il est vrai que cette présence est particulièrement importante (peu de pays, si l'on excepte Djibouti, ou, dans un contexte différent, le Japon et l'Allemagne, accueillent autant d'implantations militaires étrangères : les États-Unis ont pas loin de 1 000 militaires au Niger, une base de drones à Agadez – leur base la plus importante en Afrique – et sont présents à Niamey, Zinder et Dirkou ; les Français sont installés à Niamey, Madama près de la frontière libyenne, Aguelal non loin d'Arlit – où Areva exploite une mine d'uranium – et de la frontière algérienne, et Diffa, près de la frontière du Nigeria ; les Italiens et les Allemands sont également représentés, tandis que l'Union européenne a mis en place EUCAP Sahel (un peu plus d'une centaine d'experts qui forment la police nigérienne). Le président Issoufou est très favorable à cette coopération avec les puissances occidentales. On peut penser que son successeur le sera également, surtout s'il est issu de son parti. Si la pression de l'opinion s'accroît, il lui serait pourtant difficile de l'ignorer totalement. On ne peut qu'être frappé, à cet égard, par la réserve observée par les représentants des autres forces politiques durant les polémiques suscitées par la présence étrangère ; certes, le successeur, quel qu'il soit, devra aussi tenir compte des réalités sécuritaires, mais on peut se demander, notamment en cas de victoire de l'opposition, s'il fera preuve du même engagement personnel que le président Issoufou pour convaincre ses concitoyens de la nécessité de l'appui des puissances occidentales.